

54908

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.14/RES/216(IX)
25 février 1969
Original : FRANCAIS/
ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Neuvième session
Addis-Abéba, 3-14 février 1969

FELICITATIONS AU SECRETARIAT

Résolution 216(IX) adoptée par la Commission à sa 154ème séance plénière
le 14 février 1969

La Commission économique pour l'Afrique,

Considérant les efforts déployés par le secrétariat et les résultats satisfaisants enregistrés à l'issue de la commémoration du dixième anniversaire et des délibérations de la neuvième session,

Considérant l'importante et intéressante documentation établie et remise aux représentants et aux observateurs,

Consciente de l'ampleur considérable et de la complexité des tâches confiées au secrétariat et accomplies par lui,

Adresse ses sincères félicitations au Secrétaire exécutif et à tout son personnel, y compris les interprètes et les traducteurs, pour leur dévouement sans relâche et l'excellente contribution qu'ils ont apportée au succès de la neuvième session et de la commémoration du dixième anniversaire.